



Extrait CCTP Cimetière de Béruges

MELANGE TERRE/PIERRES

Installation de chantier :

L'amenée et repliement de l'ensemble des matériels, matériaux et installations nécessaires à la réalisation des travaux de ce marché, les opérations de piquetage et tous frais annexes sont à la charge de l'entrepreneur.

Terrassements – Revêtements de surface :

D'une manière générale, les travaux de terrassement comprennent toutes sujétions d'exécution quelle que soit la nature des terrains rencontrés, y compris la présence d'éléments rocheux ou de béton. Les terrassements seront exécutés conformément aux spécifications du fascicule 2 du CCTG et effectués aux engins mécaniques et manuellement pour obtenir les profils indiqués aux plans en terrain de toutes natures.

Mélange terre/pierre 50/50% : L'entrepreneur est responsable de la réalisation d'un mélange terre/pierre, comprenant : - la composition du mélange : - 50% pierres siliceuses calibre 20/31.5 anguleuses, 50% terre végétale, - la fiche technique de la carrière d'extraction sera fournie pour validation. Un test à l'acide chlorhydrique pourra être demandé en présence de la maîtrise d'ouvrage. Les pierres seront refusées en cas de présence de calcaire actif. - la fabrication du mélange : - le mélange est à réaliser sur une plateforme située le plus près possible du site afin d'éviter la ségrégation lors du transport, - le brassage doit être effectué par un engin de travaux publics avec 3 reprises minimum, - après brassage, le mélange sera stocké sous une bâche imperméable en attendant sa mise en place. - la mise en œuvre : - étalement du mélange par couches successives compactées à l'intérieur de la structure.

Mise en place du mélange terre/pierre 50/50% : L'entrepreneur est responsable de la réalisation du revêtement en mélange terre/pierre des zones de circulation, comprenant : - les terrassements nécessaires, avec nivellement et compactage du fond de forme, - la fourniture et mise en place d'une couche drainant en GNT 60/80 sur une épaisseur de 30cm avec la pose de géotextile sous le fond de forme et entre le fond de forme et le terre pierre, y compris compactage, avec mise à niveau avec les revêtements de surface avoisinants.

Engazonnement sur mélange terre/pierre : Sur les surfaces en mélange terre/pierre, les travaux d'engazonnement par semis traditionnel sans enfouissement.

Doses de semis. Les doses de mélanges à semer par m² indiquées ci-après sont des doses courantes, elles n'ont aucun caractère contractuel. Pour le mélange (terrain sec) ray grass / féтуque rouge traçante : 35 gr / m². Pour un mélange différent, il appartiendra à l'entrepreneur de déterminer les doses à mettre en œuvre, en tenant compte : de la catégorie de gazon, de l'époque et des conditions des semis ; de doses devant être suffisantes pour assurer un bon établissement sans que pour autant elles soient trop importantes pour limiter la pousse des espèces à germination lente.

Contact :

Adjoint au Maire Monnereau Herve Voirie Cimetière Accessibilité Sécurité

hmonnereau@beruges.fr Tél 0618320645